

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
-STIP-**

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre 1003- Tunis El Khadra.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 décembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme Nejiba CHOUK et Mr Hassen BOUAITA.

Bilan

(exprimé en millimes)

ACTIFS	Notes	31-déc 2019	31-déc 2018
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 486 897,855	8 486 897,855
Moins : Amortissements	4	(8 478 486,141)	(8 473 444,887)
		<u>8 411,714</u>	<u>13 452,968</u>
Immobilisations corporelles		180 650 082,933	179 760 222,198
Moins : Amortissements	4	(169 832 192,382)	(168 213 254,496)
-	-	<u>10 817 890,551</u>	<u>11 546 967,702</u>
-	-	-	-
Immobilisations financières		5 551 724,299	5 535 382,623
Moins : Provisions	5	(5 103 265,000)	(5 103 265,000)
		<u>448 459,299</u>	<u>432 117,623</u>
Total des actifs immobilisés	-	<u>11 274 761,564</u>	<u>11 992 538,293</u>
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants	-	<u>11 274 761,564</u>	<u>11 992 538,293</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		24 153 490,292	33 277 380,450
Moins : Provisions	6	(1 113 405,029)	(1 139 383,415)
		<u>23 040 085,263</u>	<u>32 137 997,035</u>
Clients et comptes rattachés		49 196 916,877	51 835 958,291
Moins : Provisions	7	(31 406 653,736)	(33 527 329,085)
		<u>17 790 263,141</u>	<u>18 308 629,206</u>
Autres actifs courants	8	14 064 373,268	18 752 814,408
Moins : Provisions		(1 789 475,595)	(4 406 656,825)
		<u>12 274 897,673</u>	<u>14 346 157,583</u>
Placements et autres actifs financiers	9	2 299 866,780	1 440 261,099
Moins : Provisions		0,000	0,000
		<u>2 299 866,780</u>	<u>1 440 261,099</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	10	4 432 009,137	707 280,313
Total des actifs courants	-	<u>59 837 121,994</u>	<u>66 940 325,236</u>
Total des actifs	-	<u>71 111 883,558</u>	<u>78 932 863,529</u>

BILAN
(exprimé en millimes)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<u>Notes</u>	31-déc 2019	31-déc 2018
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		12 623 469,000	12 623 469,000
Réserves légales		2 419 912,385	2 419 912,385
Réserves spéciales		2 603 050,000	2 603 050,000
Actions propres		(325 724,075)	(325 724,075)
Autres capitaux propres		7 724 095,946	7 729 095,946
Résultats reportés		(258 256 666,422)	(252 631 577,316)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(233 211 863,166)	(227 581 774,060)
Perte de l'exercice		(4 333 535,997)	(5 625 089,106)
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	11	(237 545 399,163)	(233 206 863,166)
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
- Emprunts	12	21 297 402,466	26 460 561,737
Autres passifs non courants	13	844 649,402	844 649,402
Provisions	14	4 534 064,384	6 243 418,639
Autres dettes non courantes	15	0,000	0,000
		26 676 116,252	33 548 629,778
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
- Fournisseurs et comptes rattachés	16	8 500 237,945	12 116 835,970
Autres passifs courants	17	84 127 305,646	86 793 099,875
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	189 353 622,878	179 681 161,072
	-	281 981 166,469	278 591 096,917
<u>Total des passifs</u>	-	308 657 282,721	312 139 726,695
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>	-	71 111 883,558	78 932 863,529

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en millimes Tunisiens)

	<u>Notes</u>	31-déc <u>2019</u>	31-déc <u>2018</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	19	61 906 990,026	58 136 995,004
Autres produits d'exploitation	20	546 713,211	442 661,130
Total des produits d'exploitation		<u>62 453 703,237</u>	<u>58 579 656,134</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks de produits finis et des encours		8 841 861,220	257 550,943
Achats d'approvisionnements consommés	21	37 159 789,969	30 491 569,194
Charges de personnel	22	17 270 421,670	18 742 365,101
Dotations aux amortissements & aux provisions	23	(2 619 471,533)	4 371 967,288
Autres charges d'exploitation	24	3 281 127,268	3 155 280,432
Total des charges d'exploitation		<u>63 933 728,594</u>	<u>57 018 732,958</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>(1 480 025,357)</u>	<u>1 560 923,176</u>
Charges financières nettes	25	(3 825 455,350)	(7 072 228,371)
Produits des placements	26	0,000	0,000
Autres gains ordinaires	27	1 164 771,145	17 719,355
Autres pertes ordinaires	28	(58 294,339)	(1 957,313)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>(4 199 003,901)</u>	<u>(5 495 543,153)</u>
Impôts sur les bénéfices		(134 532,096)	(129 545,953)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>(4 333 535,997)</u>	<u>(5 625 089,106)</u>
Eléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>(4 333 535,997)</u>	<u>(5 625 089,106)</u>
Effet des modifications comptables		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE		<u>(4 333 535,997)</u>	<u>(5 625 089,106)</u>

Etat des flux de trésorerie

(Exprimé en millimes Tunisiens)

Notes	Période close le	
	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	(4 333 535,997)	(5 625 089,106)
Ajustements pour:		
- Amortissements et provisions	(4 849 210,080)	4 371 967,288
- Variations des :		
Stocks	9 123 890,158	1 127 448,503
Créances	2 639 041,414	(2 837 333,563)
Autres actifs courants	4 688 441,140	(1 904 690,633)
Placements et autres actifs financiers	(859 605,681)	(694 020,000)
Fournisseurs et autres dettes	(6 282 392,254)	3 291 706,374
- Transfert de charges		
- Plus ou moins-value de cession	-	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	126 628,700	(2 270 011,137)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(889 860,735)	(26 156,280)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(16 341,676)	23 246,699
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(906 202,411)	(2 909,581)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	-	-
Comptes courants	-	-
Encaissements provenant des emprunts	5 593 108,143	1 277 331,828
Encaissements provenant des subventions	(5 000,000)	(5 000,000)
Décaissement pour remboursement des emprunts		
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 588 108,143	1 272 331,828
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	-
Variation de trésorerie	4 808 534,432	(1 000 588,890)
Trésorerie au début de l'exercice	(32 640 309,339)	(31 639 720,449)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	III.27. (27 831 774,907)	(32 640 309,339)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2019**

NOTE N° I : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 Décembre 2003 à 42 078 240 D. Ce capital a été réduit, par l'AGE du 30 Juin 2008, pour un montant de 29 454 768 D ramenant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 D à 3 D. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivie d'effets pour le montant de 42 078 240 D (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 Juin 2014 a réduit le capital de 3 D pour le ramener de 12 623 472 D à 12 623 469 D et ce, moyennant l'annulation d'une action acquise par la société.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation tunisienne, ainsi que par les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de Juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 Octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10 % du capital social.

NOTE N° II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE :

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations courantes ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

II.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

II.2.1. Continuité d'exploitation :

La société a accusé au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 une perte nette égale à 4.333.536 D, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 237.545.399 D, soit 243.857.134 D en deçà de la moitié du capital social.

En conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois qui suivent l'approbation des Etats Financiers de l'exercice 2019 en vue de se prononcer sur l'application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés commerciales.

Il convient de signaler que l'AGE du 28 Juin 2017 ayant décidé la réduction de capital à néant et son augmentation en numéraire de 12 623 469 D a été annulée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 Octobre 2017 pour vice de forme des convocations.

Suite à l'acquisition en 2016 par la société AFRICA HOLDING de 70,87 % du capital de la société, un plan de restructuration a été établi et mis en application en 2017 prévoyant notamment :

- Le financement du cycle d'exploitation par l'injection de fonds propres et par la garantie de crédits de financement d'importation des matières premières ;
- La rationalisation des charges d'exploitation ;
- La négociation d'un plan de restructuration sociale ;
- Le recrutement de personnel technique qualifié ;
- La production de nouvelles dimensions de pneumatiques ;
- La rationalisation des relations avec les partenaires commerciaux locaux et étrangers ;
- La recherche d'un partenaire stratégique nouveau concrétisée par la signature le 07 juillet 2017 d'une lettre d'intention avec la compagnie japonaise TOYOMOTO pour un partenariat technique et financier suivi de plusieurs visites, réunions et échanges d'informations.

Compte tenu des efforts ci-dessus présentés, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

II.2 .2. Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en Dinars Tunisiens.

II.2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend :

- le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables,
- les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation effectives de chaque immobilisation et sur la base des taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33 %
Matériel de transport	20 %
Matériel informatique	15 %
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10 %
Matériel et outillage industriel	10 %
Know How	10 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Fonds de commerce	5 %
Constructions	5 %

La société a réévalué une partie de ses immobilisations au cours de l'exercice 1996.

Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 4 Juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 724 096 D, inscrite parmi les capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature d'immobilisations	Taux d'amortissement
Matériel et outillage industriel	20 %
Constructions	2,5 à 5 %

II.2.4. Stocks :

Les stocks (de matières premières, matières consommables, produits en cours et produits finis) sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent conformément au paragraphe 31 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'achat pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les pièces de rechange pouvant être utilisées de manière diversifiée constituent des stocks valorisés au coût d'achat. En revanche, les pièces de rechange spécifiques utilisées exclusivement pour des immobilisations non interchangeable sont traitées en tant qu'immobilisations conformément à la norme comptable NC 05 relative aux immobilisations corporelles.

II.2.5. Emprunts et charges d'emprunts :

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique « Passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

Les charges d'emprunts se rapportant à des actifs qualifiés (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles) sont comptabilisées en résultat financier, sous l'intitulé "Charges financière nettes", à mesure qu'elles sont courues.

II.2.6. Opérations en monnaies étrangères :

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, sur la base du cours du jour de l'opération à la date d'engagement et à celui du règlement lors de leur dénouement financier. Les différences de change définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et gains de change.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaies étrangères sont actualisés en dinars par référence au taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents découlant de cette actualisation sont portés en résultat conformément aux dispositions de la norme comptable NC N°15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

II.2.7. Revenus :

Les revenus provenant de la vente des produits fabriqués par la société sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- La société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société ;
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

II.3. LISTE DES JOURNAUX AUXILIAIRES :

Au 31 Décembre 2019, les journaux auxiliaires mis en place sont les suivants :

1 Ventes M'SAKEN	30 Effets à recevoir SORTIE
2 Ventes MENZEL BOURGUIBA	31 Paie
3 Ventes export MB	32 BH Agence Charguia
03 Achats locaux	34 BT Rue Turquie 50/300468-2
04 Achats étrangers	35 BH ML 700086/7
05 BFT CC 11394/0	36 UBCI AGENCE BOURGUIBA
06 BS CC 03404700319/1	37 ATB AGENCE CENTRALE
07 BNA CC 02901154932R	38 ARAB BANKING CORPORATION
08 STB CC 68740/9	39 UIB CHARGUIA
09 STB M'SAKEN 3985/5	40 STUSID AGENCE TUNIS
10 Retenue à la source	41 Caisse M'SAKEN
11 UIB M'SAKEN 5800000246	42 Caisse MENZEL BOURGUIA
12 BNA CC 05601150004356	43 Caisse TUNIS
13 BS M'SAKEN 404700102/1	44 Caisse transit SOUSSE
14 BNA M'SAKEN 4282	48 BFT en Dollars
15 BIAT 603052897/0	49 BFT EN Euros
16 BT EL MENZAH 302673	50 STB EN Dollars
17 AMEN BANK 0210110662/9	51 STB EN Euros
18 UIB SIDI BELHASSEN	52 BH compte en Devises
19 BH 175124000062/2	53 Journal avance locales
20 UBCI 020229738291/000	54 Journal avances étrangères
21 BT ROM 22	55 BEST BANK EN USD
22 BS ML 61404700113/8	56 BH COMPTE BID
23 STB ML 015080581/7	57 STB COMPTE BID
24 BT ML CC 307743	58 BNA COMPTE BID
25 Effets à recevoir ENTREE	59 Opérations Div Fournisseurs
26 Effets à payer	60 STB CPT Crédeur
27 Ventes Diverses	61 BNA EURO
28 BFT compte professionnel	62 BH NV
29 Opérations diverses	63 STB

III. NOTES RELATIVES AU BILAN

Le bilan de votre société, arrêté au 31 décembre 2019, présente un total égal à 71 111 884 D contre 78 932 863 D au 31 décembre 2018, enregistrant une baisse égale à 7 820 980 D détaillée par rubrique comme suit :

DESIGNATION	AU 31/12/2019	AU 31/12/2018	VARIATIONS	
			+	-
ACTIFS :				
ACTIFS NON COURANTS :				
- Immobilisations incorporelles	8 412	13 453		5 041
- Immobilisations corporelles	10 817 891	11 546 988		729 077
- Immobilisations financières	448 459	432 118	16 341	
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	11 274 762	11 992 538	16 341	734 118
- Autres actifs non courants				
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	11 274 762	11 992 538	16 341	734 118
ACTIFS COURANTS :				
- Stocks	23 040 085	32 137 997		9 097 912
- Clients et comptes rattachés	17 790 263	18 308 629		518 366
- Autres actifs courants	12 274 898	14 348 158		2 071 260
- Placements et autres actifs financiers	2 299 867	1 440 261	859 606	
- Liquidités et équivalents de liquidités	4 432 009	707 280	3 724 729	
TOTAL ACTIFS COURANTS	59 837 122	66 940 325	4 584 335	11 687 538
TOTAL ACTIFS	71 111 884	78 932 864	4 600 676	12 421 656
			-7 820 980	
CAPITAUX PROPRES :				
- Capital social	12 623 469	12 623 469		
- Réserve légale	2 419 912	2 419 912		
- Réserves spéciales	2 603 050	2 603 050		
- Actions propres	-325 724	-325 724		
- Autres capitaux propres	7 724 096	7 729 096		5 000
- Résultats reportés	-258 256 666	-252 631 577		5 625 089
- Résultat de l'exercice	-4 333 536	-5 625 089	1 291 553	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-237 545 399	-233 206 863	1 291 553	5 630 089
PASSIFS :				
PASSIFS NON COURANTS :				
- Emprunts	21 297 402	26 460 562		5 163 159
- Autres passifs non courants	844 649	844 649		
- Provisions	4 534 064	6 243 419		1 709 354
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	26 676 116	33 548 630	0	6 872 514
PASSIFS COURANTS :				
- Fournisseurs et comptes rattachés	8 500 238	12 116 836		3 616 598
- Autres passifs courants	84 127 306	86 793 100		2 665 794
- Concours bancaires et autres passifs financiers	189 353 623	179 681 161	9 672 462	
TOTAL PASSIFS COURANTS	281 981 166	278 591 097	9 672 462	6 282 392
TOTAL PASSIFS	308 657 283	312 139 727	9 672 462	13 154 906
T. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	71 111 884	78 932 864	10 964 015	18 784 995
			-7 820 980	

IV. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

IV.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2019 et 2018 comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE			
- Know how	7 004 062	7 004 062	0
- Logiciels	720 139	720 139	0
- Fonds commercial	762 697	762 697	0
TOTAL V D'ORIGINE	8 486 898	8 486 898	0
AMORTISSEMENTS	-8 478 486	-8 473 445	-5 041
VALEURS NETTES COMPTABLES	8 412	13 453	-5 042

IV.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2019 et 2018 comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE			
- Terrains	1 368 098	1 368 098	-
- Constructions	24 892 371	24 892 371	-
- Constructions réévaluées	870 029	870 029	-
- Agenc. Aménag des constructions	3 827 116	3 391 535	435 581
- Matériel et outillages industriels	106 220 637	105 875 007	345 630
- Matériel et outillages réévalués	37 454 318	37 454 318	-
- Matériel de transport	1 551 490	1 749 720	-198 230
- Matériel informatique	1 321 233	1 312 630	-397
- Agenc. Aménag et installations	2 380 592	2 161 336	219 256
- Equipements de bureaux	470 709	470 011	698
- Immobilisations en cours	293 490	215 166	78 324
TOTAL VALEURS D'ORIGINE	180 650 083	179 760 222	889 861
AMORTISSEMENTS	169 832 192	-168 213 255	-1 618 937
VALEURS NETTES COMPTABLES	10 817 891	11 546 967	-729 076

Le détail des mouvements intervenus en 2019 au niveau des immobilisations incorporelles et corporelles se présente comme suit :

STIP

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES & AMORTISSEMENTS
AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants en Dinars)

IMMOBILISATIONS	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				V C N
	Solde	Acquisitions	Transferts Cessions	Solde	Soldes	Dotations	Réintégra- tion	Soldes	AU
	31-déc-18	2019	2019	31-déc-19	31-déc-18	2019	2019	31-déc-19	31/12/2019
IMMO INCORPORELLES									
-Know How	7 004 062			7 004 062	7 004 062			7 004 062	
-Logiciels	720 139			720 139	706 686	5 041		711 727	8 412
-Fonds commercial	762 697			762 697	762 697			762 697	
Sous-total (I)	8 486 898	-	-	8 486 898	8 473 445	5 041	-	8 478 486	8 412
IMMO CORPORELLES									
-Terrains	1 368 098			1 368 098	-	-		-	1 368 098
-Constructions	24 892 371			24 892 371	20 476 120	725 783		21 201 883	3 690 488
-Constructions réévaluées	870 030			870 030	654 962	10 030		664 992	205 038
-Agen -amén des constructions	3 391 535		435 581	3 827 116	3 263 448	53 977		3 317 425	509 691
-Matériel & outillages industriels	105 875 007		345 629	106 220 636	101 649 106	812 341		102 461 447	3 759 189
-Matériel & outill indus réévalués	37 454 318			37 454 318	37 454 318	0		37 454 318	0
-Matériel de transport	1 749 720		-198 230	1 551 499	1 662 994	49 309	198 230	1 514 073	37 417
-Matériel informatique	1 312 630		8 603	1 321 233	1 240 855	24 718		1 265 573	55 660
-Agent-Amén & Installations	2 161 336		219 256	2 380 592	1 368 805	135 063		1 503 868	876 724
- Equipements de bureaux	470 011	698		470 709	442 646	5 967		448 613	22 096
-Immob en cours	215 166	1 987 393	-1 009 069	293 490					293 490
Sous-total (II)	179 760 222	1 088 091	-198 230	180 650 083	168 213 254	1 817 168	198 230	169 832 192	10 817 891
Total (I+II)	188 247 120	1 088 091	-198 230	189 136 981	176 686 699	1 822 209	198 230	178 310 678	10 826 302

IV.2.1. INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, un inventaire physique des immobilisations à la clôture de l'exercice 2019 devrait être réalisé.

IV.2.2. ACQUISITIONS DE L'EXERCICE :

* Les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 1 088 091 D détaillées dans le tableau ci-dessus.

IV.2.3. CESSIONS ET RECLASSEMENTS DE L'EXERCICE :

*En 2019, la STIP a cédé du matériel de transport d'une valeur de 198.230 D, totalement amorti. La plus-value réalisée s'est élevée à 9.700 D inscrite en produits de l'exercice.

*La société a reclassé dans les comptes des immobilisations concernées, les investissements mis en service au cours de l'exercice 2019 détaillés dans le tableau ci-dessus.

Au 31 Décembre 2019, le compte Immobilisations en cours présente un solde débiteur égal à 293 490 D détaillé comme suit :

Date	Libellé	
2013	Avance 30 % transformateur (détente gaz) :	21 893 D
2015/2016	TAM 41 (machine de coupe) :	89 086 D
Juin 2017	Pièces de rechange :	89 613 D
Décembre 2018	Pièces de rechange :	14 574 D
Février 2019	Rénovation machine de confection :	63 473 D
Juin 2019	Système tri-génération :	14 851 D
		<u>293 490 D</u>

Les immobilisations en cours ont été validées par un inventaire physique au 31 Décembre 2019.

IV.2.4 AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE :

Les amortissements de l'exercice 2019 des immobilisations corporelles et incorporelles sont calculés sur la base des taux suivants :

LIBELLES	TAUX	DUREE DE VIE
- Fonds commercial	(1)	20 ans
- Know how	(1)	10 ans
- Logiciels	33%	3 ans
- Constructions	2,5%,5%,100%	40 et 20 ans
- Agencements et Aménagements	10%	10 ans
- Matériel & outillage	20%	5 ans
- Matériel de transport	20%, 100%	5 ans
- Matériel & outillage industriels	10%, 20%, 100%	10 et 5 ans
- Matériel informatique	10%, 15%, 100%	10 et 6 ans

(1) Rubrique totalement amortie au 31/12/2017

Sur la base des taux ci-dessus présentés, la dotation aux amortissements de l'exercice 2019 s'élève à 1 822 209 D dont 5 041 D, au titre des immobilisations incorporelles et 1 817 168 D, au titre des immobilisations corporelles.

V. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Titres de participation			
• SOMACOP	594 910	594 910	-
• SMTP	4 508 355	4 508 355	-
Dépôts versés	28 034	20 481	7 553
Cautionnements	420 425	411 637	8 789
TOTAL VALEURS BRUTES	5 551 724	5 535 383	16 341
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-5 103 265	-5 103 265	0
VALEURS NETTES COMPTABLES	448 459	432 118	16 341

* La participation de la STIP au capital de SOMACOP et au capital de la SMTP totalement provisionnée en 2017 n'ont pas subies de mouvements en 2018 et 2019

VI. STOCKS :

Au 31 Décembre 2019, la valeur nette des stocks s'élève à 23 040 085 D contre 32 137 997 D au 31/12/2018, enregistrant une baisse égale à 9 097 912 D (-28,31 %), détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS	
			MONTANTS	%
VALEURS BRUTES				
Matières premières	9 315 261	9 757 452	-442 191	-5%
Autres approvisionnements	7 529 945	7 369 782	160 163	2%
En-cours de production	3 458 576	2 826 511	632 065	22%
Stock de produits finis	3 849 708	13 323 635	-9 473 927	-71%
TOTAL VALEURS BRUTES	24 153 490	33 277 380	-9 123 890	-27%
PROVISIONS	-1 113 405	-1 139 383	25 978	-2%
VALEURS NETTES COMPTABLES	23 040 085	32 137 997	-9 097 912	-28,31%

Au 31 Décembre 2019, les provisions pour dépréciation des stocks se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
Pièces de rechange M'saken	500 000	500 000	-
Pièces de rechange Menzel Bourguiba	300 000	300 000	-
Matières Premières	31 714	57 692	25 978
Produits finis Msaken	264 814	264 814	-
Produits finis Menzel Bourguiba	16 877	16 877	-
TOTAL	1 113 405	1 139 383	25 978

Lors de notre assistance à l'inventaire physique des stocks à M'SAKEN, nous avons constaté un stock de déchets qui a été valablement repris pour une valeur nulle au 31 Décembre 2019.

VII. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31 Décembre 2019, les créances nettes sur les clients s'élèvent à 17 790 263 D contre 18 308 629 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une baisse égale à 518 366 D (ou -2,83 %) détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
VALEURS BRUTES			
- Clients ordinaires	6 417 467	6 104 827	312 640
- Clients douteux	42 779 450	45 731 131	-2 951 681
TOTAL VALEURS BRUTES	49 196 917	51 835 958	-2 639 041
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-31 406 654	-33 527 329	2 120 675
VALEURS NETTES OMPTABLES	17 790 263	18 308 629	-518 366

Au 31 Décembre 2019, les soldes des comptes clients ordinaires locaux s'élevant à 5 428 145 D se détaillent comme suit :

- SOMACOP	3 639 757 D
- TRANS TU (ex SNT)	578 588 D
- STAFIM	329 038 D
- S.C.P	23.189 D
- SOCIETE TOUMI PNEUMATIQUE	12 548 D
- CENTRE TECHNIQUE DE LA CHIMIE	310 863 D
- SNDP	10 949 D
- BECHIR LOUATI (SFAX PNEU I)	46 964 D
- I C A R	32 208 D
- STE MECHRI DE VENTE PNEUS	106 028 D
- U.A.A.I	21 804 D
- SITAR	29 289 D
- SIOC	14 764 D
- SOCIETE JOMAA SA	189 075 D
- DIVERS CLIENTS	83 082 D

Au 31 Décembre 2019, les clients étrangers s'élèvent à 989 322 D, détaillé comme suit :

- SARL MAGHREB TRAITER INDUSTRIE	697 423 D
- PNEUS BAB DOUKKALA	336 418 D
- IDIADA AUTOMOTIVE TECHNOLOGY SA	4 455 D
- ECART DE CONVERSION	-48 974 D
	<u>989 322 D</u>

Les clients douteux dont les créances sont libellées en monnaies étrangères ainsi que les provisions correspondantes ont été actualisés au cours de change du 31/12/2019 enregistrant une baisse égale à 1 200 502 D à l'actif et au passif.

La provision pour créances clients a enregistré une baisse égale à 2 120 675 D détaillée comme suit :

- Baisse de la provision des créances douteuses en devises	1 200 502 D
- Provisions créances douteuses nouvelles	<129 483 D>
- Reprise sur provision SOMACOP	1 049 656 D
	<u>2 120 675 D</u>

VIII. AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2019 et 2018 comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
VALEURS BRUTES			
- Fournisseurs débiteurs	993 423	2 086 210	-1 072 787
- Sociétés du groupe	6 493 008	7 289 428	-796 420
- Charges constatées d'avance	186 133	251 345	-65 212
- Personnel	179 034	109 513	69 521
- Etat, crédit d'I.S	5 595 131	6 080 075	-484 944
- Etat, TVA récupérable	232 175	2 584 715	-2 352 540
- Etat, rappel d'impôt	364 315	364 315	0
- Etat, crédit de TFP	17 273	18 660	-1 387
- Tunisie Factoring	-	-	0
- Divers	3 882	8 555	-4 673
TOTAL VALEURS BRUTES	14 064 373	18 752 814	-4 688 441
PROVISIONS POUR DEPRECIATION			
• Intérêts sur C/C Associés	-1 676 359	-4 293 541	2 617 182
• Fournisseurs débiteurs	-113 116	-113 116	0
TOTAL PROVISIONS	-1 789 476	-4 406 657	2 617 182
VALEURS NETTES COMPTABLES	12 274 898	14 346 157	-2 071 259

- SOCIETES DU GROUPE :

Les créances sur les sociétés du groupe figurant au 31 Décembre 2019 et 2018 respectivement pour 6 493 006 et 7 289 426 D se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
- SOMACOP	4 465 887	5 240 257	-774 370
- SMTP	1 676 359	1 793 540	-117 181
- SOMACOP PLUS	350 760	255 629	95 131
	6 493 006	7 289 426	-796 420

- PROVISIONS POUR DEPRECIATION :

Reprise de provision SOMACOP : 2 500 000 D
 Reprise de provision SMTP suite actualisation : 117 182 D.

IX. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique, correspondant aux cautions douanières, est arrêtée au 31/12/2019 à 2 299 867 D contre 1 440 261 D enregistrant une augmentation égale à 859 606 D.

X. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
- Valeurs à l'encaissement	2 229 809	-	2 229 809
- Banques			
□ STB M'SAKEN	11.758	9 943	1 815
□ BTKD	479	738	-259
□ STB	35 017	35 017	0
□ STB TUNIS PORT	1 932 757	0	1 932 757
□ STB EUROS	0	401	-401
□ BH USD	209 406	654 019	-444 613
□ BH EUROS	0	2	-2
□ BTL	182	-	182
	2 189 599	700 120	1 489 479
- Caisses			
□ M'SAKEN	3 831	2 719	1 112
□ TUNIS	154	1 482	-1 328
□ TRANSIT SOUSSE	958	940	18
□ MENZEL BOURGUIBA	7 660	2 019	5 641
	12 601	7 161	5 440
TOTAL GENERAL	4 432 009	707 280	3 724 729

* Les soldes comptables des comptes bancaires ont été valablement rapprochés des soldes figurant sur les relevés bancaires arrêtés au 31 Décembre 2019.

* Les espèces en caisse sont conformes aux montants figurant sur les procès-verbaux des arrêtés des caisses datés du 31 Décembre 2019.

XI. CAPITAUX PROPRES :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
- Capital social	12 623 469	12.623.469	-
- Réserve légale	2 419 912	2.419.912	-
- Réserves spéciales	2 603 050	2.603.050	-
- Actions propres	<325 724>	<325.724>	-
- Actions capitaux propres	7 724 096	7.729.096	-5 000
- Résultats reportés	-258 256 666	-252.631.577	-5 625 089
Total CP avant résultat de l'exercice	-233 211 863	-227.581.774	-5 630 089
- Résultat de l'exercice	-4 333 536	-5 625 089	1 291 553
Total CP avant Affectation du résultat de l'exercice	-237 545 399	-233 206 863	-4 338 536

Au 31 Décembre 2019, la structure du capital social de la STIP se présente comme suit :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANTS EN DINARS	% DE PARTICIPATION
- AFRICA HOLDING	2 982 119	8 946 357	70,87
- OFFICE DU COMMERCE DE TUNISIE	376 373	1 129 119	8,94
- AUTRES ACTIONNAIRES DETENANT -5 %	849 331	2 547 993	20,18
	4 207 823	12 623 469	100,00

Le tableau de variations des capitaux propres se présente comme suit :

STIP

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants en Dinars)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserve pour réguler le cours boursier	Actions propres	Autres capitaux propres	Amortissements différés	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
- Capitaux propres au 31.12.2018	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	-325 724	7 729 096	-108 732 440	-143 899 138	-5 625 089	-233 206 863
- Affectation résultat 2018							-1 876 622	-3 748 667	5 625 089	0
- Résultat 30 juin 2019									-484 967	-484 967
- Subvention d'investissement : quote-part 2019						-2 500				-2 500
- Capitaux propres au 30.6.2019	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	-325 724	7 726 596	-110 609 062	-147 647 605	-484 967	-233 694 330
- Résultat 30 Juin 2019									484 967	484 967
- Subvention d'investissement : quote-part 2019						-2 500				-2 500
- Résultat 31.12.2019									-4 333 536	-4 333 536
- Capitaux propres au 31.12.2019	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	-325 724	7 724 096	-110 609 062	-147 647 605	-4 333 536	-237 745 399

Actions propres

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le rachat de 32 853 actions propres afin de réguler le cours boursier à un cours moyen de 9,917 D soit pour une valeur totale de 325 724 D.

Au 31 Décembre 2019, la STIP détenait encore les 32 845 actions.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N° 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales :

En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2019, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

Par ailleurs, il convient de signaler qu'au 31 Décembre 2019, le passif exigible à court terme totalise la somme de 281 981 166 D contre un actif net de 71 111 884 D.

XII. EMPRUNTS :

La partie des emprunts bancaires exigible à plus d'un an figure au passif du bilan du 31 Décembre 2019 pour 21 297 402 D contre 26 460 562 D au 31 Décembre 2018.

La partie échue ou venant à échéance à moins d'un an figure au passif du bilan du 31 Décembre 2019 sous la rubrique "Concours bancaires et autres passifs financiers" pour 157 089 839 D contre 146 333 571 D au 31 Décembre 2018.

La situation de ces emprunts est résumée dans le tableau suivant :

STIP

DETAIL DES ENGAGEMENTS BANCAIRES FINANCIERS AU 31/12/2019

(En Dinars)

BAILLEURS DE FONDS	SOLDE AU 31/12/2019						
	A + D'UN AN	A - D'UN AN	ECHUS IMPAYES	CREDITS COURT TERME	INTERETS COURUS	SOLDE CC BANCAIRES	TOTAL CONCOURS BANCAIRES A -1 D'UN AN
STB			17 832 418	16 188 346	77 913 960	26 804 141	98 738 866
BNA	14 372 914	4 155 070	20 926 784	5 097 180	14 058 840	2 037 660	46 275 534
AMEN BANK	5 173 964	993 176	3 807 176		746 734	700 879	6 247 965
BFT	1 739 008		6 460 352		1 050 228	206 929	7 717 509
BS + ATTIJARI BANK			5 392 688	267 600	435 209	645	6 096 122
UIB			3 702 333		5 956	4 048	3 712 337
BIAT			1 951 176		68 583	6 672	2 026 431
BH				11 404 837		2 493 026	13 897 863
BT					28	3 072	3 100
ATB						6 402	6 402
LEASING		1					1
CNSS	11 516	14 913	2 461		4 081 405		4 098 779
DIVERS					5 199	311	5 510
ECARTS DE CONVERSIONS			527 204				527 204
TOTAUX	21 297 402	5 163 160	60 602 572	32 957 963	58 366 142	32 263 785	189 353 622

XIII. AUTRES PASSIFS NON COURANTS :

Cette rubrique arrêtée au 31/12/2019 à 844 649 D correspond à la rétrocession par l'Etat, durant les premières années d'activité de la STIP, d'un don italien de même montant.

XIV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

* La provision pour indemnités de départ à la retraite a été ramenée de 1 895 473 D au 31/12/2018 à 1 829 021 D au 31/12/2019 et ce, suite aux travaux d'actualisation de fin d'exercice.

* Les autres provisions pour risques et charges se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
- Provision pour indemnités de départ à la retraite	1 829 021	1 895 473	-66 452
- Autres provisions pour risques et charges :			
- Affaires fiscales	423 594	2 058 383	-1 634 789
- Affaires bancaires	2 273 407	2 273 407	0
- Divers	8 042	16 156	-8 114
	2 705 043	4 347 946	-1 642 903
	4 534 064	6 243 419	-1 709 355

XVI. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
Fournisseurs d'exploitation			
• Fournisseurs locaux	4 828 649	5 433 244	-604 595
• Fournisseurs étrangers	680 910	403 295	257 615
• Fournisseurs étrangers (écarts de conversion)	0	159 144	-159 144
• Fournisseurs (factures non parvenues)	2 349 455	4 853 163	-2 503 708
• Fournisseurs locaux, effets à payer	459 488	898 119	-438 631
S/Total	8 298 502	11 744 965	-3 446 463
Fournisseurs d'immobilisations			
• Fournisseurs locaux	116 491	116 491	0
• fournisseurs étrangers	84 684	25 555	59 129
• Fournisseurs, retenues de garantie	561	229 826	-229 265
S/Total	201 736	371 871	-170 135
TOTAL GENERAL	8 500 238	12 116 836	-3 616 598

XVII AUTRES PASSIFS COURANTS :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
- Clients créditeurs	1 179 097	2 273 040	-1 093 94
- Clients RRR à accorder	11 131 537	12 287 806	-1 156 069
- Ristournes à rembourser	2 242 856	2 409 176	-166 320
- Fonds social	1 576 666	1 537 914	38 752
- Personnel	4 824 914	5 296 119	-471 205
- Etat, impôts et taxes	50 196 677	47 727 800	2 468 877
- Sociétés du groupe	1 991 000	2 114 999	-123 999
- CNSS	10 983 404	13 121 960	-2 138 556
- Divers	1 155	24 486	-23 331
TOTAUX	84 127 306	86 793 100	-2 665 794

Le détail des principaux comptes de la rubrique « autres passifs courants » se présente au 31/12/2019 comme suit :

- Clients créditeurs

SOCIETE AFRICAINE DISTRIBUTION AUTOCAR	240 430
SPG	150 586
COMET	136 655
GROS PNEUS	128 004
STPCI	115 379
TUNICOM	102 578
ETS KHALFALLAH	70 033
SIMATRA	51 500
Divers clients (soldes inférieurs à 50 000 D)	183 933
	1 179 098

- Clients RRR à accorder

SMTP	8 963 412
WTC	166 527
Divers	2 001 597
	11 131 536

- Ristournes à payer (MAAP)

2 242 856

- Fonds social

Site de M'SAKEN	1 415 137
Site Menzel Bourguiba	161 529
	1 576 666

- Personnel

- Congés à payer	2 750 060
- Indemnités de départ CCL	1 280 111
- Rémunérations dues au personnel	739 076
- Divers	55 667
	4 824 914

- Etat impôts et taxes	
- Echéancier fiscal	35 527 873
- Droits de douanes	11 048 630
- Autres charges à payer	503 478
- Impôt à liquider	3 114 555
- Divers impôts et taxes	2 141
	50 196 677
- Sociétés du groupe	
- AFRICA HOLDING	1 001 000
- Abdelkader DRIDI	896 633
- SMTP (quote-part droits d'enregistrement contrat)	93 367
	1 991 000
- CNSS	
- Reconnaissance de dettes	9 106 811
- Cotisations	1 488 204
- Retraite complémentaire	323 429
- Autres charges à payer	64 960
	10 983 404
- Produits constatés d'avance	1 155

XVIII. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
Emprunts échus et à moins d'un an			
• Echéances en principal à moins d'un an	5 163 160	7 401 490	-2 238 330
• Echéances en principal impayées	60 602 573	54 306 682	6 295 891
• Crédits de gestion	32 957 963	27 813 669	5 144 294
• Intérêts courus	58 366 142	56 811 730	1 554 412
S/Total 1	157 089 838	146 333 571	10 756 267
Banques et autres organismes financiers			
- BNA			
• BNA AVENUE DE CARTHAGE	631 639	631 639	-
• BNA	1 406 021	1 406 021	-
- BT			
• BT RUE DE TURQUIE	3 071	4 868	-1 797
- STB			
• STB SIEGE	26 803 741	26 803 741	-
• STB AGENCE TUNIS PORT	-	53 334	-53 334
• STB EN EUROS	401	0	401
- BFT SIEGE	206 929	206 929	-
- BANQUE DU SUD AVENUE MOHAMED V	645	645	-
- B.H			
• B.H AGENCE CHARGUIA	1 022 106	984 265	37 841
• BH COMPTE 473506	1 445 541	2 506 927	-1 061 386
• BH Agence MENZEL BOURGUIBA	25 376	32 860	-7 484
• BH EN EUROS	2	-	2
- BIAT COMPTE 198130/70	6 672	6 672	-
- AMEN BANK	700 879	700 879	-
- ATB AGENCE CENTRALE	6 402	6 615	-213
- UIB AGENCE CHARGUIA	4 048	884	3 164
- COFIB	311	311	-
S/TOTAL 2	32 263 785	33 347 590	-1 083 806
TOTAL GENERAL (1+2)	189 353 623	179 681 161	9 672 462

Les soldes comptables des comptes bancaires ont été valablement rapprochés des soldes figurant sur les relevés bancaires arrêtés au 31 Décembre 2019.

Toutefois, le relevé du compte STB siège arrêté au 31 Décembre 2019 fait état d'un solde débiteur de 33 202 751 D contre un solde comptable de 26 803 741 D.

La différence soit 6 399 010 D correspond à des agios et commissions en cours de négociation avec la banque.

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

Au 31 Décembre 2019, le résultat net déficitaire de la STIP est arrêté à 4 333 536 D contre une perte de 5 625 089 D au 31 décembre 2018 correspondant à la différence entre les produits et les charges, détaillée par année comme suit :

LIBELLES	31/12/2019		31/12/2018		ECARTS
	MONTANTS	% CA	MONTANTS	% CA	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
• Revenus	61 906 990	99,1%	58 136 995	99,2%	3 769 995
• Autres produits d'exploitation	546 713	0,9%	442 661	0,8%	104 052
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	62 453 703	100,0%	58 579 656	100,0%	3 874 047
CHARGES D'EXPLOITATION					
• Variations des stocks de PF et des encours	8 841 861	14,2%	257 551	0,4%	8 584 310
• Achats d'approvisionnements consommés	37 159 790	59,5%	30 491 569	52,1%	6 668 221
• Charges de personnel	17 270 422	27,7%	18 742 365	32,0%	-1 471 943
• Dotations aux amortissements et aux provisions	-2 619 471	-4,6%	4 371 967	7,5%	-6 991 438
• Autres charges d'exploitation	3 281 127	5,3%	3 155 280	5,4%	125 847
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	63 933 728	102,0%	57 018 732	97,3%	6 914 996
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 480 025	-2,0%	1 560 924	2,7%	-3 040 949
• Charges financières nettes	-3 825 455	-6,1%	-7 072 228	-12,1%	3 246 773
• Autres gains ordinaires	1 164 771	1,5%	17 719	0,0%	1 147 052
• Autres pertes ordinaires	-58 294	-0,1%	-1 957	0,0%	-56 337
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS	-4 199 004	-6,7%	-5 495 542	-9,4%	1 296 538
• Impôt sur les sociétés	-134 532	-0,2%	-129 546	-0,2%	-4 986
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-4 333 536	-6,9%	-5 625 088	-9,6%	1 291 552
• Effets des modifications comptables	0				0
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	-4 333 536	-6,9%	-5 625 088	-9,6%	1 291 552

Du tableau ci-dessus, il y a lieu de souligner les remarques suivantes :

XIX. REVENUS :

Le chiffre d'affaires hors T.V.A de la STIP est passé de 58 136 995 D au 31 Décembre 2018 à 61 906 990 D dinars au 31 Décembre 2019, enregistrant une augmentation égale à 3 769 995 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS	
			MONTANTS	%
CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL				
Produits finis Msaken	46 654 968	49 693 905	-3 038 937	-6,1
Produits finis MI Bourguiba	4 607 696	1 097 024	3 510 672	320,0
Produits intermédiaires	97 073	232 515	-135 442	-58,3
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL	51 359 737	51 023 444	336 293	0,7
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT				
Produits finis Msaken	1 968 390	744 673	1 223 717	164,3
Produits finis "All-Steel"	8 484 840	6 348 011	2 136 829	33,7
Produits finis MI Bourguiba	94 023	20 867	73 156	350,6
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT	10 547 253	7 113 551	3 433 702	48,3
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	61 906 990	58 136 995	3 769 995	6,5

XX. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Ce poste est arrêté au 31/12/2019 à 546 713 D contre 442 661 D au 31/12/2018 enregistrant une augmentation égale à 104 052 D détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
Revenus des immeubles	81 760	82 525	-765
Vente de déchets	459 953	355 136	104 817
Quote-part Subvention d'investissement	5 000	5 000	-
TOTAUX	546 713	442 661	104 052

XXI. ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2019 à 37 159 790 D, contre 30 491 569 D au 31 décembre 2018, enregistrant une augmentation égale à 6 668 221 D, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
Achats d'approvisionnements	28 607 184	16 878 711	11 730 473
Achats de fournitures et matières consommables	5 186 861	3 270 188	1 916 672
Achats non stockés	5 426 154	4 415 602	1 010 552
Variation de stocks matières premières et fournitures	-2 060 409	5 929 067	-7 989 476
TOTAL ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	37 159 790	30 491 569	6 668 221

XXI.1. MARGE COMMERCIALE :

La marge brute réalisée en 2019 est arrêtée à 15 905 339 D contre 27 387 875 D en 2018 enregistrant une baisse égale à 11 482 536 D.

Rapportée à la valeur de la production de l'exercice, elle représente 29,97 % en 2019 contre 47,32 % à la clôture de l'exercice précédent, ainsi qu'il résulte du tableau ci-après :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018
Production de l'exercice		
Chiffre d'affaires	61 906 990	58 136 995
Variations des stocks de produits finis et des encours	8 841 861	-257 551
Total Production	53 065 129	57 879 444
Achats d'approvisionnements consommés	37 159 790	30 491 569
Marge brute	15 905 339	27 387 875
% par rapport à la production	29,97 %	47,32 %

Cette baisse de marge découle d'évènements internes et externes dont essentiellement :

1. Les difficultés de trésorerie de la STIP entraînant des difficultés d'approvisionnement en matières premières à des coûts optimum engendrant la baisse de la production pour ruptures de stocks et l'augmentation de la consommation énergétique au KG de produits finis.
2. L'augmentation entre 2018 et 2019 des prix du fuel et de l'électricité à l'échelle nationale respectivement de 16.72% et 21.79%.

La correction de l'impact des sus dits événements entrainerait la variation de la marge commerciale entre 2018 et 2019 de 47.32% à 45.70% soit une baisse de 1.62%

XXII. CHARGES DU PERSONNEL :

Les charges du personnel s'élèvent au titre de l'exercice 2019 à 17 270 421 D contre 18 742 365 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une baisse égale à 1 471 944 D soit -8,52 %.

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
Salaires	14 422 832	15 483 497	-1 060 665
Charges sociales	2 659 968	3 270 068	-610 100
Autres charges sociales	187 621	-11 200	198 821
Total	17 270 421	18 742 365	-1 471 944

XXIII. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31/12/2019 à -2 619 471 D contre à 4 371 967 D à fin 2018 enregistrant une diminution égale à 6 991 438 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles & incorporelles	1 822 209	1 876 622	-54 413
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 822 209	1 876 622	-54 413
DOTATIONS AUX PROVISIONS			
DP pour risques et charges	315 796	830 807	-515 011
DP pour dépréciation des stocks	0	17 362	-17 362
DP pour dépréciation des créances clients	2 991 997	5 335 086	-2 343 089
DP des « Autres actifs courants »	-2 617 181	678	-2 617 859
DP pour dépréciation des titres participation	0	290 411	-290 411
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS	690 612	6 474 344	-5 783 732
REPRISES SUR PROVISIONS			
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-3 081 164	-72 820	-3 008 344
Reprise sur provisions pour dépréciation du stock	-25 978		-25 978
Reprise sur provisions pour risques et charges	-2 025 150	-3 906 179	1 881 029
TOTAL REPRISES DE PROVISIONS	-5 132 293	-3 978 999	-1 153 293
PROVISIONS NETTES	-4 441 681	2 495 345	-6 937 026
T. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	-2 619 471	4 371 967	- 6 991 438

XXIV. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Les autres charges d'exploitation ont été portées de 3 155 280 D à fin 2018 à 3 281 127 D à la clôture de l'exercice 2019 enregistrant une augmentation égale à 125 846 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)			
Location & charges locatives	128 418	125 714	2 704
Entretien et réparations	297 602	154 339	143 263
Primes d'assurance	874 412	1 209 784	-335 372
Autres	199 636	147 674	51 962
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)	1 500 068	1 637 511	-137 443
AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	396 694	365 347	31 347
Publicités et propagandes	151 324	-49 854	201 178
Frets et transport sur ventes	126 592	3 647	122 945
Voyages et déplacements	83 007	60 541	22 466
Missions et réceptions	50 613	92 499	-41 886
Frais postaux et de télécommunication	68 347	59 581	8 766
Commissions bancaires et de Factoring	506 119	571 472	-65 353
Formation professionnelle	60 138	67 158	-7 020
Divers	950	25 879	-24 929
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION	1 443 785	1 196 270	247 515
IMPOTS ET TAXES	337 275	321 500	15 775
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3 281 127	3 155 281	125 846

XXV. CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2019 3 825 455 D contre 7 072 228 D à la fin de l'exercice 2018 enregistrant une baisse égale à -3 246 773 D soit 45,91 % détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
. Intérêts sur emprunts	1 558 456	2 444 783	-886 327
. Intérêts sur crédits de gestion	2 014 619	3 664 521	-1 649 902
. Intérêts et Pénalités de retard	1 678 890	2 501 167	-822 277
. Pertes de Change	1 424 921	4 161 062	-2 736 141
. Gains de Change	-2 822 768	-5 680 588	2 857 820
. Autres produits financiers	-28 663	-18 717	-9 946
	3 825 455	7 072 228	-3 246 773

XXVII. AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Ce poste arrêté au 31/12/2019 à 1 164 771 D détaillé comme suit :

- Arrangement MAGHREBIA :	408 838 D
- Reprise sur ristournes :	491 384 D
- Bonification assurance :	245 083 D
- Diverses opérations de régularisations des comptes :	19 486 D

XXVIII. AUTRES PERTES ORDINAIRES :

Ce poste, arrêté au 31/12/2019 à 58 294 D, correspond aux jetons de présence à concurrence de 5 000 D et aux diverses opérations de régularisations des comptes à concurrence du solde.

XXIX. IMPOT SUR LES SOCIETES :

Le minimum d'impôt sur les sociétés est arrêté au 31 Décembre 2019 à 134 532 D soit 0,2% du chiffre d'affaires local et 0,1% du chiffre d'affaires à l'export contre 129 546 D à la clôture de l'exercice précédent enregistrant une augmentation égale à 4 986 D en liaison avec l'augmentation des revenus de 2019.

XXX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

La perte de l'exercice 2019 est arrêtée à 4 333 536 D contre une perte de 5 625 089 D au titre de l'exercice 2018 enregistrant une amélioration égale à 1 291 552 D.

XXXI. ENGAGEMENTS HORS BILANS :

Les engagements hors bilans sont arrêtés au 31/12/2019 à 375 412 492 D détaillés comme suit :

LIBELLES	MONTANTS
ENGAGEMENTS DONNES	
- HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS	336 151 810
- EFFETS ESCOMPTEES :	14 322 031
CAUTIONS RECUES	5 900 000
CAUTIONS RECIPROQUES	19 038 651
TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN	375 412 492

Le détail des engagements par catégories se présente comme suit :

XXXI.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

XXXI.1.1. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS

(En Dinars)

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BNA								
10 000 000	10 000 000		10 000 000				10 000 000	10 000 000
10 000 000							10 000 000	10 000 000
8 538 600	8 538 600		8 538 600				8 538 600	8 538 600
7 310 000			7 310 000			7 310 000	7 310 000	7 310 000
7 022 500			7 022 500					7 022 500
7 000 000	7 000 000		7 000 000				7 000 000	7 000 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
5 000 000	5 000 000		5 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000
5 000 000						5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 900 000	4 900 000						4 900 000	4 900 000
4 900 000							4 900 000	4 900 000
3 400 000	3 400 000		3 400 000			3 400 000	3 400 000	3 400 000
1 462 500	1 462 500							1 462 500
1 400 000	1 400 000		1 400 000					1 400 000
1 102 500	1 102 500							1 102 500
950 000	950 000							950 000
625 000	625 000							625 000
382 500	382 500							382 500
200 000	200 000		200 000			200 000	200 000	200 000
200 000							200 000	200 000
84 393 600	49 961 100	0	49 871 100	0	0	20 910 000	66 448 600	84 393 600
STB								
636 000	636 000							636 000
690 000	690 000							690 000
1 085 000	1 085 000							1 085 000
350 000	350 000							350 000
2 000 000	2 000 000			2 000 000		2 000 000	2 000 000	2 000 000
1 885 000	1 885 000							1 885 000
7 737 000	7 737 000							7 737 000
1 160 000	1 160 000			1 160 000				1 160 000
490 000	490 000							490 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
9 000 000	9 000 000			9 000 000		9 000 000	9 000 000	9 000 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 265 000	3 265 000			3 265 000			3 265 000	3 265 000
8 673 000	8 673 000			8 673 000			8 673 000	8 673 000
11 042 000	11 042 000			11 042 000		11 042 000		11 042 000
200 000	200 000							200 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000	11 000 000
BDET								
3 700 000	3 700 000							3 700 000
77 893 000	77 893 000	0	11 000 000	56 140 000	0	41 042 000	43 938 000	77 893 000
BH								
18 580 000	18 580 000		18 580 000			18 580 000		18 580 000
10 986 666	10 986 666		10 986 666			10 986 666		10 986 666
17 650 000	17 650 000			17 650 000	17 650 000			17 650 000
47 216 666	47 216 666	0	29 566 666	17 650 000	17 650 000	29 566 666	0	47 216 666

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6.FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BS								
8 250 000	8 250 000					8 250 000	8 250 000	8 250 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
4 640 000	4 640 000							4 640 000
2 880 000						2 880 000	2 880 000	2 880 000
2 195 000						2 195 000		2 195 000
2 000 000	2 000 000						2 000 000	2 000 000
1 000 000	1 000 000					1 000 000		1 000 000
1 000 000	1 000 000						1 000 000	1 000 000
1 000 000							1 000 000	1 000 000
36 165 000	16 890 000	0	0	0	0	14 325 000	29 330 000	36 165 000
UIB								
4 600 000	4 600 000						4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
4 600 000							4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
2 880 000	2 880 000						2 880 000	2 880 000
4 000 000	4 000 000					4 000 000	4 000 000	4 000 000
21 840 000	11 480 000	0	0	0	0	4 000 000	21 840 000	21 840 000
BFT								
1 760 000	1 760 000							1 760 000
3 890 000	3 890 000	3 890 000						3 890 000
3 000 000	3 000 000					3 000 000	3 000 000	3 000 000
6 531 151				6 531 151				6 531 151
15 181 151	8 650 000	3 890 000	0	6 531 151	0	3 000 000	3 000 000	15 181 151
ATB								
4 000 000	4 000 000						4 000 000	4 000 000
3 050 000	3 050 000					3 050 000	3 050 000	3 050 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
14 350 000	7 050 000	0	0	0	0	3 050 000	14 350 000	14 350 000
BTK + BTKD								
892 393	892 393					892 393		892 393
5 770 000	5 770 000							5 770 000
6 000 000	6 000 000					6 000 000		6 000 000
12 662 393	12 662 393	0	0	0	0	6 892 393	0	12 662 393
AMEN BANK								
7 000 000	7 000 000					7 000 000		7 000 000
1 200 000	1 200 000							1 200 000
1 200 000	1 200 000							1 200 000
850 000						850 000	850 000	850 000
10 250 000	9 400 000	0	0	0	0	7 850 000	850 000	10 250 000
UBCI								
6 000 000							6 000 000	6 000 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
10 000 000	0	0	0	0	0	0	10 000 000	10 000 000
BIAT								
2 500 000	2 500 000					2 500 000	2 500 000	2 500 000
2 500 000	2 500 000	0	0	0	0	5 000 000	2 500 000	2 000 000
336 151 810	346 903 1599	3 890 000	90 437 766	80 321 151	17 650 000	132 136 059	192 256 600	336 151 810

XXXI.1.2. EFFETS ESCOMPTEES

CLIENTS	MONTANTS
SOMACOP	6 306 457
SOCIETE JOMAA SA	3 037 199
STPCI	2 119 313
SOCIETE AFRICAINE DISTRIBUTION	989 884
COMET	346 783
TUNICOM	345 278
CSPD	208 080
SICAME	167 477
ICAR	157 535
SCP	150 493
BECHIR LOUATI	140 000
ETS KHALFALLAH	123 532
STE JOMAA INTERN.	118 450
SETCAR	41 883
STAFIM INDUST.	27 449
SIMMA	24 791
SITAR	17 427
TOTAL	14 322 031

XXXI.2. ENGAGEMENTS RECUS :

CLIENTS	MONTANTS	OBSERVATIONS
Abdelmajid BEJAOUI SPG STPCI	2 000 000	Enregistré à la recette des finances cité Mahrajène Tunis le 25/08/2004 sous le n° 04606604 (Copie)
Ridha KHLIF GROS PNEUS SPG	400 000	Enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 28/08/2004 sous le n° 04600705
Mongi DAMMAK CSPD	1 000 000	Signature légalisée à Sfax le 04/10/2005 (Copie)
Bechir LOUATI	1 000 000	Enregistré à la REAS 1 ^{er} Bureau-Tunis le 17/10/2005 sous le n° 5607406
Mondher ELGHALI TUNICOM	500 000	Enregistré à la recette des finances Rue de Paradis-Ariana le 16/07/2014 sous le n° 14606444
Ahmed SAHNOUN SNP	1 000 000	Enregistré à la recette des finances le 22/10/2002 sous le n° 02604721 (copie)
TOTAL GENERAL	5 900 000	

XXXI.3. CAUTIONS RECIPROQUES*(En Dinars)*

DESIGNATION	MONTANTS	OBSERVATIONS
CAUTIONS DOUANIERES	5 900 907	
CAUTIONS DOUANIERES	1 362 510	
AUTRES CAUTIONS DOUANIERES	500 000	DOUANE MISE A LA CONSOMMATION
TRANSTU	61 134	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
OMPP	300	
LETTRE DE GARANTIE	111 800	
SNCFT	12 000	GARANTIE
CNAM	90 000	
ABDELKADER DRIDI	1 000 000	STB
ABDELKADER DRIDI	1 000 000	BH
SIOC	1 000 000	BH
AFRICA HOLDING	1 000 000	BH
SOMACOP	1 000 000	STB
TOTAL	19 038 651	

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE
PNEUMATIQUES « STIP » SA.
BOULEVARD DE LA TERRE CENTRE URBAIN NORD
BP N°77 TUNIS.
1003 EL KHADRA

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale en date du 26 octobre 2017, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. Opinion :

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques** qui comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes arrêtés au 31 décembre 2019.

Ces états financiers font apparaître un total net de bilan égal à 71.111.884 D, un résultat net déficitaire égal à 4.333.536 D et des flux d'exploitation positifs de 126 629 D.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles et ce, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la STIP au 31 décembre 2019 ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie au titre de l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés d'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

Evaluation des créances clients au 31 décembre 2019 :

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant brut égal à 49.196.917 D dont des créances douteuses pour un montant de 42.779.450 D provisionnées à hauteur de 31.406.654 D.

Le reliquat des créances douteuses non provisionnées soit 11.372.796 D Correspond aux ristournes dues à ces clients à fin 2019, figurant au passif du bilan dans la rubrique Autres passifs courants totalisant 13 374 393 D.

Dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité de ces créances, la Société a déterminé la dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen de la situation juridique des clients, la revue de l'ancienneté des créances, l'historique des encaissements (y compris les encaissements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ou accords de paiements ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des principaux créanciers notamment la société SOMACOP, la SMTP et WTC).

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

Compte tenu de ce qui précède, les provisions ainsi constituées correspondent à la meilleure estimation du management du risque éventuel sur les clients de la STIP.

Marge commerciale :

La marge brute réalisée par la STIP en 2019 est arrêtée à 15 905 339 D contre 27 387 875 D en 2018 soit respectivement 29.97% et 47.32% de la valeur de la production de l'exercice enregistrant une baisse égale à 11 482 536 D soit 17.35% de la production de l'exercice.

Une procédure d'audit particulière a été appliquée ; les conclusions ont été discutées avec la direction générale, le conseil d'administration et le comité d'audit.

Il en ressort que cette baisse découle d'événements internes et externes dont essentiellement :

1. Les difficultés de trésorerie de la STIP entraînant des difficultés d'approvisionnement en matières premières à des coûts optimum engendrant la baisse de la production pour ruptures de stocks et l'augmentation de la consommation énergétique au KG de produits finis.
2. L'augmentation entre 2018 et 2019 des prix du fuel et de l'électricité à l'échelle nationale respectivement de 16.72% et 21.79%.

La correction de l'impact des susdits événements entrainerait la variation de la marge commerciale entre 2018 et 2019 de 47.32% à 45.70% soit une baisse de 1.62%

4. Paragraphes d'observations :

4.1. En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2019, les capitaux propres ont été arrêtés au 31 Décembre 2019 à -237.545.399 D soit 243.857.134 D en deçà de la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

4.2. Au 31 Décembre 2019, le passif exigible à court terme de la STIP totalise 281.981.166 D contre un actif net égal à 71.111.883 D soit 25,22 % du passif exigible, ce qui ne peut permettre à la STIP de faire face à tous ses engagements financiers.

4.3. L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la STIP afin de réguler le cours boursier.

Au 31 Décembre 2019, la STIP détenait encore 32 845 de ses titres figurant au niveau des états financiers pour 325 724 D.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N°94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

4.4. Depuis le mois de Mars 2020, un événement majeur s'est produit à savoir la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus). Il s'agit d'un événement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière de la société ne peut être faite.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

5. Rapport de gestion du Conseil d'administration :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de la signaler.

Mais nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous devons procéder à des vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception, de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

Au cours de la période 2017-2019, plusieurs mouvements ont perturbé le fonctionnement normal de l'entreprise (grèves, lock-out, arrêt de la production, départs à la retraite et démissions de certains responsables).

En conséquence l'organigramme de la société, le système de contrôle interne ont été fortement perturbés.

Cependant, nous avons constaté qu'au cours de la période contrôlée toutes les opérations financières ont été engagées et validées directement par le Directeur Général.

De notre part les contrôles supplémentaires nécessaires ont été engagés.

II.2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis le 09 décembre 2020

Les Commissaires aux comptes

Néjiba CHOUK
DIRECTEUR GENERAL
CABINET NEJIBA CHOUK

Hassen BOUAITA
Directeur Associé
F M B Z KPMG TUNISIE

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. OPERATIONS RELATIVES AUX NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES :

En application du paragraphe II-1 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, sont soumises à autorisation préalable du conseil d'administration :

« Toute convention conclue directement ou par personne interposée, entre la société d'une part et le président du conseil d'administration, son administrateur délégué, son directeur Général, l'un de ses directeurs Généraux adjoints, l'un de ses administrateurs ou l'un des actionnaires personne physique y détenant directement ou indirectement une fraction de droit au vote supérieure à 10%, ou la société la contrôlant au sens de l'article 461 du code des sociétés commerciales, d'autre part ».

Dans ce cadre, nous vous reportons sur les opérations suivantes :

I.1. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'OUVRAGES EN CAOUTCHOUC (SIOC) :

Votre société a réalisé au cours de l'exercice 2019 avec la société SIOC dont Monsieur Abdelkader DRIDI est président directeur général, un chiffre d'affaires TTC non encore réglé égal à 14 764 D.

I.2. OPERATIONS AVEC LA SOMACOP (FILIALE DE LA STIP) :

La société SOMACOP a nanti au profit de la STB en 2019 un bon de caisse d'un montant d'un million de dinars en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP.

II. POURSSUITE DES CONVENTIONS ANTERIEURES A 2019 :

L'exécution des conventions suivantes autorisées au cours des exercices antérieurs et poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 a évolué comme suit :

II. 1. OPERATIONS AVEC Mr ABDELKADER DRIDI, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STIP :

Le compte courant créditeur de Monsieur Abdelkader DRIDI ouvert sur les livres de la STIP suivant autorisation du Conseil d'Administration en date du 02/11/2016 est ramené de 1 020 633 dinars en 2018 à 896 632 au 31 décembre 2019.

La garantie personnelle non rémunérée de Monsieur Abdelkader DRIDI, accordée en 2016 à la BH en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP a été maintenue au 31 décembre 2019 à 3 000 000 D.

La garantie personnelle non rémunérée de Monsieur Abdelkader DRIDI accordée à la STB en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP en 2016 arrêtée à 5 000 000 D a été maintenue au 31 décembre 2019.

II.2. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE AFRICA HOLDING :

Le compte courant créditeur de la société AFRICA HOLDING (principal actionnaire de la STIP) ouvert sur les livres de la STIP suivant autorisation du Conseil d'administration en date du 02/11/2016 arrêté à 1 001 000 dinars au 31 décembre 2018 a été maintenu au 31 décembre 2019.

II.3. OPERATIONS AVEC LA SOMACOP (FILIALE DE LA STIP) :

Au 31/12/2019, la situation de la SOMACOP est arrêtée comme suit :

	2018	2019	VARIATION
FOURNISSEUR SOMACOP	-9 053	-9 053	0
CREANCES CLIENTS SOMACOP			
CREANCES DOUTEUSES	4 685 631	3 635 975	-1 049 656
CREANCES DE L'EXERCICE	2 735 825	3 639 757	903 932
CREDIT A LONG TERME	5 000 000	4 113 711	-886 289
OPERATIONS INTER SOCIETES	358 103	358 103	0

- Le compte fournisseur SOMACOP arrêté au 31/12/2019 à 9 053 D correspondant aux factures de transport relatives aux exercices 2016 et antérieurs a été soldé en 2020.
- Solde des créances douteuses antérieures à 2016 :
-Conformément à l'accord transactionnel en date du 31/08/2018, Le solde des créances anciennes arrêté à 4 685 631 D totalement provisionné devrait être réglé au fur et à mesure du recouvrement des créances par la SOMACOP de ses créances douteuses arrêtées au 31/12/2017 au même montant.
Au cours de l'exercice 2019 la SOMACOP a su récupérer 1 049 656 D entraînant la reprise de la provision du même montant et le remboursement de la STIP en 2020 à concurrence du montant encaissé en numéraire soit 459 000 D.
- Le solde du crédit à moyen terme fixé par l'accord transactionnel de 2018 à 5 000 000 D remboursable sur sept ans portant intérêt au taux de 0.5% à raison d'une mensualité constante égale à 61 000 dinars, est arrêté au 31 décembre 2019 à 4 113 711 D conformément à l'échéancier.
- Le solde des opérations inter sociétés arrêté à 358 103 D a été intégralement payé en 2020.

II.4. OPERATIONS AVEC LA SMTP (FILIALE MAROCAINE DE LA STIP) :

Au cours de l'exercice 2019 aucune opération commerciale avec la SMTP n'a été réalisée.

Il est à rappeler que suite à l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire de la SMTP par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la STIP a constaté en 2017 des provisions pour couvrir la totalité des comptes de la SMTP détaillés comme suit :

- La Participation de la STIP au capital de SMTP arrêtée au 31 décembre 2019 à 4 508 355 D soit 65% du capital social.
- Le solde client débiteur égal à 20 312 953 D provisionné à concurrence de 11 349 542 dinars ; le reliquat, soit 8 963 411 D, correspond aux ristournes accordées et non encore payées à la SMTP enregistrées au passif du bilan.
- Le solde « débiteur divers SMTP » est égal à 5 755 147 MAD soit 1 676 359 D correspondant à des intérêts de retard et des frais divers restants dus à la date de l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire.
- Enfin le compte « créiteurs divers SMTP », présente un solde égal à 357 482,17 MAD soit 93 367 D, correspondant à la quote-part de la STIP dans les frais d'enregistrement supportés par SMTP du contrat de cession de ses parts dans la société MAAP.

Aucun avancement du dossier judiciaire n'a été constaté en 2019.

II.5. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SOMACOP PLUS (FILIALE DE SOMACOP) :

Au 31/12/2019, la situation de la SOMACOP PLUS est arrêtée comme suit :

- | | |
|----------------------------|-----------|
| - Dettes fournisseurs : | -69 239 D |
| - Compte courant associé : | 350 760 D |

- Le compte fournisseur SOMACOP PLUS présente au 31/12/2019 un solde créditeur égal à 69 239 D, correspondant à des factures de services.
- Le Compte courant associé a évolué comme suit :

	SOLDE 2018	SOLDE 2019	ECART
Frais détachement	89 500	118 508	29 008
loyers	166 129	232 252	66 123
TOTAUX	255 629	350 760	95 131

II.6. EMPRUNTS NON COURANTS CONTRACTES PAR LA STIP :

Les emprunts non courants antérieurs à 2017 obtenus auprès de divers établissements de crédits font l'objet depuis 2018 l'objet de négociations dans le cadre d'accords transactionnels en cours de finalisation.

Les intérêts et les intérêts de retard enregistrés au cours de l'exercice 2019 ont été respectivement arrêtés à 1 558 456 D et 413 747 D.

III. OPERATIONS SOUMISES A AUTORISATION, APPROBATION ET AUDIT :

En application des dispositions du paragraphe II-5 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, toutes obligations et engagements pris vis-à-vis du Président Directeur Général et des membres du conseil d'administration relatifs aux éléments de rémunérations, indemnités et avantages qui leur sont attribués sont soumis à l'autorisation du conseil d'administration, à l'approbation de l'assemblée générale et à l'audit du commissaire aux comptes.

Du PV du conseil d'administration en date du 07/07/2016, il appert que Monsieur Abdelkader DRIDI, PDG de la société puis Président du Conseil d'administration a renoncé à toute rémunération de la part de la STIP.

Monsieur Hassen Alaya, administrateur et Directeur Général de la société a reçu au cours de 2019 la somme de 45 000 D au titre de règlement du solde des honoraires de « chargé de fonctions » arrêtés à 63 000 D au titre de l'exercice 2018. La rémunération brute de Monsieur Hassen Alaya au titre de l'exercice 2019 est arrêtée à 85 581 D.

La rémunération brute de Monsieur Montassar DRIDI, vice-président du conseil d'administration, au titre de l'exercice 2019 est arrêtée à 203 180 D.

La société ASY TRADING ou Monsieur Ali LABIADH, actionnaire et administrateur dans votre société et également associé dans La société ASY TRADING , a réalisé au cours de l'exercice 2019, un chiffre d'affaires égal à 1 083 007 D totalement réglé en 2019.

IV. OPERATIONS INTERDITES :

En application du paragraphe III de l'article 200 du code des sociétés commerciales, il est interdit au Président du conseil, au Directeur Général et aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux conjoints, ascendants, descendants et toute personne interposée au profit de l'un d'entre eux, de contracter sous quelque forme que ce soit, des emprunts avec la société, de se faire consentir par elle une avance, un découvert en compte courant ou autrement, ou d'en recevoir des subventions ainsi que de se faire cautionner ou avaliser par elle, leurs engagements envers les tiers sous peine de nullité du contrat.

Au cours de l'exercice 2019, nous n'avons relevé aucune opération entrant dans ce cadre.

Tunis le 09 décembre 2020

Les Commissaires aux comptes

Néjiba CHOUK
DIRECTEUR GENERAL
CABINET NEJIBA CHOUK

Hassen BOUAITA
Directeur Associé
F M B Z KPMG TUNISIE